

Francken dans le texte

Le livre *Continent sans frontière*, publié par Théo Francken en septembre 2018 offre un accès de première main à l'idéologie qu'il promeut. Celle de la lutte ethnico-culturelle.

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Théo Francken (N-VA), qui a été d'octobre 2014 à décembre 2018 secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration dans le gouvernement de Charles Michel, est bien connu pour ses « dérapages », que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les médias ou dans l'exercice de ses responsabilités gouvernementales. Tantôt il s'affiche à la cérémonie organisée pour le nonantième anniversaire de Bob Maes, ancien membre de la Jeunesse natio-

Mais quelles sont l'idéologie et le programme politique qu'il porte et qui relie son action politique à ses provocations médiatiques ? En septembre 2018, M. Francken a livré des éléments de réponse à travers la publication d'un livre de plus de trois cent pages *Continent zonder grens* (*Continent sans frontière*), qui a été simultanément édité en français. (5) Ce livre a peu été analysé dans la presse francophone. Dans *La Libre*,

laire à succès : une grande menace (l'immigration – « islamique » - de masse), un héros (Francken), de multiples ennemis (les passeurs, « l'establishment traditionnel », la gauche, les « droits de l'homme », les « juges militants »...), des alliés (les électeurs qui le soutiennent, les dirigeants opposés à l'immigration...) et de nombreux rebondissements (l'action de Francken dans sa fonction de secrétaire d'État, ses démêlés judiciaires et médiatiques).

« Il faut oser agir en dehors de la législation européenne existante et même du consensus politique. »

nal-socialiste de Flandre et collaborateur non-repenté (14 octobre 2014). (1) Tantôt il partage sur Twitter une vidéo (gif), jugée raciste, le montrant (fictivement) descendant d'un hélicoptère et collant une ventouse sur la tête d'un homme noir, rapidement hélitreuilé. Le tout accompagné de son commentaire personnel douteux : « Regardez ce que j'ai trouvé. Tolérance zéro, c'est marrant :-) » (septembre 2016). (2) Tantôt il établit un accord avec le Soudan du président Omar el-Béchir (lequel est poursuivi pour crimes de guerre par la Cour pénale internationale) afin d'organiser des expulsions vers ce pays (septembre 2017). (3) Tantôt il instaure de manière discrétionnaire une limitation du nombre de demandes d'asile que l'Office des étrangers peut quotidiennement traiter (22 novembre 2018). (4) La multiplication des polémiques qu'il suscite s'avère apparemment payante du point de vue de sa notoriété, puisqu'en décembre 2018 il culminait au sommet du palmarès des hommes politiques les plus populaires de Flandre.

Frédéric Chardon note à ce propos : « Que l'on aime ou pas le turbulent nationaliste flamand, il faut lui reconnaître cette capacité à développer une vision cohérente dans ses compétences ministérielles. Cette vision, il l'a traduite dans un livre qui vient de paraître » et poursuit : « Theo Francken en profite pour envoyer quelques missiles à destination d'une certaine gauche qu'il juge naïve ». (6) Quant au journal *Le Soir*, il a présenté un simple résumé du livre, sans plus de commentaire (7), tout comme *L'Echo*. (8) L'un et l'autre, publiant également en contrepoint un article consacré au livre *Au-delà des frontières* de F. Gemenne (ULB) et P. Verbeeren (Médecins du Monde), paru le même jour.

« Pensez aux invasions mongoles... »

Que raconte le livre publié par Francken ? Se plonger dans celui-ci, c'est partir à la découverte du récit politique qu'il essaie de propager et sur lequel il construit son assise électorale. On retrouve dans ce récit tous les ingrédients d'un feuilleton popu-

Pour raconter son histoire, Francken n'est pas avare en déclarations aussi grandiloquentes que nauséabondes : « Pensez donc aux invasions mongoles de la Chine et du monde arabe, aux « invasions barbares » ayant entraîné la chute de l'Empire romain d'Occident ou au triste sort des Indiens d'Amérique du Nord. En temps de paix, une vague migratoire de millions de personnes issues d'une culture étrangère, telle que celle que connaît actuellement l'Europe, est tout simplement inédite dans l'Histoire de l'homme. Le fait que cette migration de masse soit acceptée passivement par les Européens demeure l'une des grandes énigmes de notre temps, sur laquelle les futures générations d'historiens se pencheront avec étonnement. » (p.55). (9) Plus loin, Francken poursuit : « Aborder les différences entre les modèles de valeurs occidentales et islamiques, ainsi que les frictions qui en découlent, constitue le principal défi lancé aujourd'hui à notre société. C'est le débat du siècle et nous avons déjà assez perdu de temps. (...) Je considère l'Europe comme le seul foyer de peuples à la riche culture occidentale et judéo-chrétienne, comme une communauté morale soudée, dotée de traditions propres et d'un modèle de valeurs dont le respect doit être garanti. » (p. 174). Le contexte de son récit est ainsi posé : « A l'horizon 2050, la population du continent africain devrait doubler, pour atteindre plus de 2,5 milliards d'habitants » (p. 31). Sous la

pression démographique « la marée monte » et, vu les différences de niveau de développement économique, « il est fantaisiste d'imaginer qu'il est possible de freiner le désir d'immigration de dizaines de millions de jeunes issus du monde arabe, d'Asie centrale et d'Afrique en appliquant une ambitieuse politique de développement européenne. » (p. 47). La réponse à cette situation ne peut donc être, selon Francken, qu'une fermeture étanche des frontières européennes, ne laissant place qu'à une immigration strictement « choisie » de quelques cadres hautement qualifiés.

L'époque de l'immigration et des luttes identitaires

Les références idéologiques générales qui sous-tendent la narration de Francken sont explicites : « Le 20^{ème} siècle fut l'époque de la lutte des classes et des grandes idéologies socioéconomiques. Le 21^{ème} siècle sera celle de l'immigration, de l'identité et de la culture. Ce changement s'était déjà annoncé en 1993, lorsque Samuel Huntington choqua le monde avec *The Clash of Civilization* (Le choc des civilisations), son article révolutionnaire publié dans *Foreign Affairs*. (...) après l'effondrement de l'Union soviétique, Huntington prévenait que la fin de la lutte entre le capitalisme et le communisme marquerait le début d'une nouvelle ère au cours de laquelle réapparaîtraient des conflits culturels et religieux séculaires, dont les querelles opposant la culture chrétienne à la culture islamique. » (p. 167). Selon son application de ce schéma de pensée, il y aurait une opposition fondamentale entre l'Europe en tant que « foyer de peuples à la riche culture occidentale et judéo-chrétienne, communauté morale soudée, dotée de traditions propres et d'un modèle de valeurs » (op cit) et des « communautés [d'immigrés] ayant une vision de la société qui n'est pas toujours compatible avec les valeurs, les normes, les droits et les devoirs occidentaux » (p. 170). Et Francken d'illustrer son idée en affirmant que : « des phénomènes choquants, tels que l'excision, les abbattages rituels sans étourdissement, les mariages forcés, la polygamie, les mariages d'enfants et la persécution des homosexuels voient le jour dans notre pays à la suite de l'immigration en provenance d'Etats non-occidentaux » (p. 170). Dans cette optique, les Occidentaux » et les « musulmans » sont considérés comme formant

deux entités distinctes, globalement homogènes, relativement intemporelles et antagonistes. Parallèlement, les différences internes et les conflits sociaux qui les traversent sont passés sous silence, tandis que les questions sociales elles-mêmes sont interprétées comme étant liées aux migrations.

C'est ainsi que Francken développe, longuement, l'idée que « l'immigration fait augmenter l'offre sur le marché du travail et exerce une pression négative sur les salaires » (p. 76).

« Abandonner le principe de régime d'asile... »

Mais comment relie-t-il cette vision du monde avec ses prises de positions et son action concrète en tant que secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration ? En matière d'asile, la conviction de Francken est livrée d'emblée : « Particulièrement ouvert et social au regard de la norme internationale, le modèle européen était gérable tant que relativement peu de monde répondait aux critères du droit d'asile. A l'heure actuelle ce n'est plus le cas »



le « modèle australien » : faire repousser par les gardes-côtes les migrants hors des eaux nationales européennes et, pour ceux qui seraient passés entre les mailles du filet, conclure un accord avec un pays tiers (reconnu pour respecter le droit d'asile) et les y débarquer. Même si aucun accord de ce type n'existe

avec la Tunisie, c'est néanmoins ce pays qu'il pressent pour accueillir ces migrants refoulés. En novembre 2018, Francken a résolument joint l'acte à la parole en décrétant (illégalement) une interdiction pour l'Office des étrangers de traiter plus de cinquante demandes d'asile par jour. Ce mépris pour la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (dite « Convention de Genève » qui constitue la base du droit à l'asile politique) ne doit pas surprendre les lecteurs de son livre. N'y déclare-t-il pas lui-même qu'il « faut oser agir en dehors de la législation européenne existante et même du consensus politique » et que « le bon sens et le pragmatisme doivent primer sur l'orthodoxie du droit européen en matière de migration »

« Le regroupement familial constitue le principal instrument de la transformation de notre société européenne homogène en société multiculturelle ».

(p. 36). Il prend dès lors dans sa mire l'interdiction (établie par la Cour européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg) des « push-back », c'est-à-dire du refoulement dans les eaux internationales par des gardes-côtes européens des bateaux de migrants avant que ceux-ci ne parviennent dans les eaux et territoires européens. Cela signifie, comme il le reconnaît, « abandonner le principe de régime d'asile accessible à tous » (p. 229). Pour Francken, il faut en la matière suivre

(p. 213) ? Cette décision a *in fine* été suspendue en décembre 2018 par le Conseil d'État, au motif qu'elle rendait « exagérément difficile l'exercice du droit fondamental d'accès à la procédure de reconnaissance de la qualité de réfugié ». (10)

Le droit au regroupement familial comme « autoflagellation » européenne

Il existe une autre forme d'immigration que M. Francken souhaite com- ➤

⇒ battre : « Bien plus que les procédures d'asile », indique-t-il, « le regroupement familial constitue le principal instrument de la transformation de notre société européenne homogène en société multiculturelle, laissant en outre une place de plus en plus importante à la composante islamique » (p. 247). Et de poursuivre : « Si l'on prend en considération l'accroissement de la pauvreté, de l'illettrisme et des pratiques culturelles telles que l'excision et l'oppression des femmes, la législation européenne en matière de regroupement familial se résume à un exercice collectif d'autoflagellation sociale » (p. 255). Francken prône dès lors en cette matière l'adoption du « modèle du Danemark », car ce pays n'est, par dérogation négociée, pas soumis aux dispositions du droit européen dans ce domaine et applique un régime propre et particulièrement restrictif. M. Francken n'hésite pas non plus à se référer aux idées lancées dans la campagne présidentielle française de 2017 par le candidat de droite François Fillon, qui a plaidé pour « l'instauration d'un quota s'appliquant à l'immigration passive dans son ensemble (soit aux demandes d'asile, de régularisation et de regroupement familial) tenant compte des capacités d'absorption économiques, culturelles et sociales de la France. » (p. 256) et allant jusqu'à envisager



« Theo Buiten » - 30.12.17 Rassemblement « Ordre de quitter le gouvernement » à Bruxelles pour demander la démission de Théo Francken.

« Je considère l'Europe comme le seul foyer de peuples à la riche culture occidentale et judéo-chrétienne »

de « sortir la France de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales » (ibid). Soumis, quant à lui, à la législation européenne et aux compromis du gouvernement Michel, Théo Francken aura dû se contenter, durant la législature écoulée, d'imposer une série de restrictions et d'obstacles au droit au regroupement familial, sans pouvoir remettre en cause son principe même. En la matière, il plaide pour un retour de la compétence réglementaire du niveau européen vers le niveau national.

Berlusconi, Orban, Kurz...

Au gré de cette mise en récit, M. Francken ne manque pas de suggérer la mouvance politique internationale qui a sa sympathie. Il salue ainsi

l'ancien Premier ministre italien Silvio Berlusconi qui « avait réussi là où les dirigeants européens actuels échouent, grâce à son esprit d'entreprise qui lui a permis de devenir la première fortune, malgré sa modeste origine » (p. 109) (sans mentionner que l'ancien Premier ministre italien de droite est surtout connu pour les nombreuses poursuites judiciaires dont il a fait l'objet : fraude fiscale, corruption...). Un peu plus loin, Francken dit se rappeler avec émotion un discours « iconique » prononcé par Viktor Orban (p. 185) (lequel est connu pour le caractère autoritaire de son régime, pour sa mise au pas des médias etc.), ou encore évoque le « flamboyant » chancelier autrichien Kurz (p. 210) (à ce moment à la tête d'une coalition notamment composée d'un

parti d'extrême droite). Il termine, *in fine*, en mentionnant positivement l'opposition au regroupement familial du Rassemblement national de Marine Le Pen (p. 256). Le Vlaams Belang (VB) et les responsables politiques de ce parti ne sont, par contre, pas cités une seule fois dans le livre de Francken. Outre qu'il a, en novembre 2018, publiquement indiqué qu'il lisait les textes que le VB publiait sur l'immigration et y trouvait « de l'inspiration » (11), la position de M. Francken par rapport au VB peut être déduite de sa réaction à chaud (filmée par la VRT) lorsqu'il a découvert le score électoral de sa liste dans son canton de Glabbeek, où il gagnait 4,9 % par rapport aux élections fédérales précédentes (il est le seul leader de la N-VA à avoir amélioré son résultat électoral en 2019). En réponse à Bart de Wever, qui lui fait remarquer que « le Vlaams Belang progresse plus » (dans ce canton), Francken lui répond du tac au tac (et le répète deux fois) « Samen een meerderheid ! » (« Une majorité ensemble ! »). (12)



CC BY-SA 2.0 FLICKR MIGUEL DISCART

Un discours décalé par rapports aux faits

Comme on peut s'en douter, si le récit de M. Francken s'appuie sur certains faits réels, le tableau d'ensemble de la situation migratoire belge et européenne qu'il prétend dépeindre (selon lui « massive » et « totalement hors de contrôle » depuis 2015) est très loin de la réalité. Celui-ci se garde bien de fournir à ses lecteurs des éléments statistiques officiels sur les faits qu'il prétend décrire. Un simple coup d'œil sur ces données suffirait en effet pour invalider son discours apocalyptique. Depuis 2005, le solde migratoire de la Belgique (immigration moins émigration) oscille autour de 60.000 personnes par an, soit environ 0,5 % de la population totale (13) et, parmi les immigrants en Belgique, plus de 50 % sont des ressortissants de l'Union européenne (14). Les lecteurs du livre de M. Francken seraient sans doute étonnés d'apprendre que, pour ce qui concerne les immigrants en Belgique en 2017, les premières nationalités sont les Roumains (18.048), les Français (13.611), les Hollandais (9.459), les Italiens (6.362) et, seulement, après

les Syriens (5.955). (15) Quant aux demandes d'asile, s'il y a bien eu un pic de 45.000 demandes introduites en 2015, celles-ci oscillent de façon stable depuis une dizaine d'années autour de 20.000 par an, avec des taux d'acceptation qui varient entre 28 % et 57 %, selon les années. (16) Comme le note sobrement Myria, le Centre fédéral des Migrations : « Depuis 2010 (...) le nombre d'immigrations d'étrangers fluctue sans réellement augmenter. Les opérations de régularisation comme celles que les gouvernements belges de l'époque ont mis en place en 1999 et 2009 ne sont plus à

l'ordre du jour. La politique migratoire en matière de regroupement familial se durcit, ayant des conséquences directes sur des flux migratoires de longue date en Belgique. Plus récemment, les flux d'asile ont permis l'accès au territoire belge à des personnes nécessitant une protection. Malgré leur visibilité dans les médias, ces flux ne représentent pourtant qu'une minorité des flux totaux. ». (17) Au niveau de l'ensemble de l'UE, la population totale était officiellement estimée à 512,6 millions de résidents au 1^{er} janvier 2018, et le solde migratoire global à ce niveau au cours de l'année écoulée à 1,3 million de personnes(18).

Un air connu

Mais que le discours de M. Francken relève plus du phantasme que la description objective des faits ne l'empêche nullement d'avoir un effet sur le public qu'il touche. En développant son approche de l'immigration, c'est un nouveau type de citoyen qu'il esquisse au fil des ses pages, où il n'hésite pas à s'improviser « moraliste ». Ainsi Francken dénonce-t-il le fait que, selon-lui, « Aux mains des progressistes, la notion chrétienne de culpabilité, notamment, s'est transformée en une combinaison fatale de dégoût de soi et de vénération de l'étranger. » (p. 58) tandis qu'il encense le livre « Trop gentil pour être heureux : Le syndrome du chic type » d'un psychologue américain, pointant que « le Dr Glover apprend à ses patients et à ses millions de lecteurs à redécouvrir l'homme qui sommeille en eux et à ne pas le craindre et le refouler. Le chic type doit pouvoir s'effacer » et que « ce syndrome du chic type est une caricature pertinente de l'Union européenne » (p.

283 et 284). Et l'auteur de conclure : « L'Union européenne n'a plus qu'une chose à faire : garder à l'esprit le conseil du Dr. Glover et arrêter d'être trop gentille pour être heureuse. » (p. 299).

C'est donc en pointillé une conception d'un « homme occidental nouveau » que Francken propose comme modèle à ses lecteurs : un individu revendiquant son appartenance à

une identité collective « occidentale », engagé avec un égoïsme décomplexé dans une forme de lutte darwinienne pour la survie opposant différentes commu-

nautés ethnico-culturelles. Il va de soi que, dans ce registre de conceptions de soi-même, cette homme nouveau a besoin de chefs politiques forts et autoritaires afin d'organiser cette communauté ethnique phantasmée et sa lutte pour l'existence, avec le combat contre les « étrangers » les plus visibles comme mobile de ralliement identitaire. N'est-ce pas là, dans un société en crise, une dynamique morale et politique éprouvée par rapport à laquelle l'histoire européenne du XX^{ème} siècle, ainsi que celle du mouvement flamand, devraient nous mettre en garde ? □

« Le chic type doit pouvoir s'effacer. »

(1) RTBF, 14.10.14

(2) RTBF, 27.09.16

(3) RTBF 19.09.17

(4) RTBF, 23.11.18

(5) Théo Francken, *Continent sans Frontière*, ed. Jourdan, 2018.

(6) La Libre, 28.09.18.

(7) Le Soir, 28.09.2018.

(8) L'Echo, 28.09.2018.

(9) Les numéros de pages citées dans le texte renvoient au livre de Francken.

(10) C.E. arrêt n° 343.306

(11) Le Soir 23.11.18

(12) RTBF 31.05.19

(13) Statbel : Migrations internationales totales (Belges et étrangers) 1948-2018

(14) Myria - Centre fédéral Migrations, *Flux migratoires et flux d'asile : démêler les chiffres* (novembre 2017). 1997-2017: un bilan de deux décennies d'immigrations en Belgique (9 Octobre 2018).

(15) Ibid.

(16) CGRA, Statistiques d'asile juillet 2019.

(17) Myria 2018, ibid.

(18) Eurostat CP. 115/2018 -10.08.18